

ACTIVITE DE L'INDUSTRIE CIGARIERE EN PENNSYLVANIE

Les chiffres compilés par le Revenu de l'Intérieur du District de Pennsylvanie dont les bureaux principaux sont à Lancaster, montrent que durant le mois d'avril, 64,669,670 cigares furent manufacturés dans ce district. Cela représente une diminution de près de six millions de cigares sur mars, où la production totale atteignait 70,113,300 cigares. Comparés avec avril de l'an dernier, ces chiffres montrent cependant une augmentation de plus de quatorze millions, les chiffres pour avril 1916 ayant été de 50,450,500.

Les chiffres d'avril 1917 sont les plus bas des six derniers mois, ceux de février même, ayant été plus forts malgré les peu de jours du mois et les fêtes qui y prirent place. Le tableau suivant montre la production pour les six derniers mois :

Novembre	69,962,320
Décembre	65,251,090
Janvier	70,306,340
Février	65,547,360
Mars	70,113,300
Avril	64,669,670

La diminution de production montrée par les chiffres d'avril est due, sans aucun doute, à l'incertitude existant sur l'imposition de taxes additionnelles sur le commerce du tabac pour aider à rencontrer les dépenses de guerre.

Les manufacturiers interviewés dans le district de Pennsylvanie se montrent en faveur de porter à \$6.00 ou plus du mille, la nouvelle taxe. Ils pensent que si ce chiffre était imposé, ils pourraient facilement faire porter le poids du prix de revient additionnel, au marchand de gros et par conséquent au consommateur. Si l'augmentation n'était que de cinquante cents ou un dollar, ils déclarent que le marchand exigerait du manufacturier qu'il en porte la charge.

Les cultivateurs de Pennsylvanie éprouvent quelque appréhension sur l'effet du temps froid sur les plants de tabac. Depuis que la semence a été jetée à la terre, le temps n'a pas été favorable à sa germination. Les cultivateurs font rapport que certains plants n'ont pas germé, tandis que dans d'autres cas, les plants portent déjà plusieurs petites feuilles. Il en résulte une grande irrégularité dans les couches. Le transport des plants des couches aux champs se fera tard cette année, et ne sera pas fini avant juillet.

La région du sud est très confiante dans la récolte de tabac de cette année. Certains cultivateurs ont augmenté leur aérage d'un tiers et même du double. De grands soins sont apportés à cette culture pour obtenir une meilleure qualité que jamais.

LA CULTURE DU TABAC

"Fertilisation." — Après que le traitement à la formaline est achevé, et que le brassage du terreau est terminé, on peut procéder à l'épandage de l'engrais chimique.

La surface de la couche est soigneusement égalisée et l'on répand à la main, ou au moyen d'un tamis, l'engrais chimique spécial ou le mélange de nitrate de soude et de terreau destiné à en tenir lieu, à raison de 1 once par pied carré. On enfouit au râteau sur une profondeur de un pouce et l'on épand une couche de terreau fin, désinfecté lui aussi, de un demi-pouce à un

pouce d'épaisseur. On remplace les châssis, laisse réchauffer et la couche est prête à ensemercer dès que l'odeur de formaline a complètement disparu.

Note. — Pour obtenir de bons résultats de l'emploi des engrais chimiques il importe d'observer les précautions suivantes : 1. La dose d'engrais employée ne doit pas dépasser la quantité indiquée. 2. Elle doit être mélangée très intimement, jusqu'à une profondeur d'environ un pouce, au terreau de la partie supérieure. 3. L'épaisseur du dernier lit de terreau fin doit être de un demi-pouce au moins. Si le terreau est très fertile il vaut mieux la porter à un pouce.

Il peut se produire des efflorescences, généralement peu dangereuses. Elles sont formées par l'évaporation à la surface de la couche des solutions d'engrais chimiques. On les combat par des arrosages locaux qui entraînent l'excès de matières minérales dans les profondeurs de la couche où elles ne peuvent occasionner aucun inconvénient.

Ce n'est que dans le cas où l'engrais chimique a été employé à des doses exagérées que ces efflorescences peuvent devenir dangereuses à cause de leur action caustique, et brûler les jeunes plants.

Ainsi qu'on peut en juger la préparation de la couche demi-chaude, en y comprenant la désinfection du terreau, exige un certain temps. Il faut compter huit jours environ pour le traitement par la formaline et une autre semaine pour l'établissement des encadrements et le réchauffement du lit de tiges et du terreau. On doit donc commencer ce travail dans les premiers jours d'avril, à Ottawa nous l'entreprendons généralement du 4 au 6 pour être prêts à semer vers le 20.

Dans tous les cas on n'a pas à craindre que la fermentation de la couche de fumier que l'on emploie dans les couches chaudes et demi-chaudes proprement dites ne s'épuise avant la date de l'ensemencement, au contraire plus il s'écoule de temps entre cette dernière et le moment où les châssis ont été placés sur les encadrements pour la première fois plus on a de chances de réchauffer les matériaux de la couche.

"Ensemencement." — Nous l'effectuons à graine sèche, du 20 au 25 avril, à raison de 1-7 d'once de graines pour 100 pieds carrés de semis. La quantité de graines à semer est mélangée à du sable fin, très légèrement humide et qui a été stérilisé par la chaleur. La quantité de sable employée représente de 200 à 300 fois le volume de graine.

L'épandage à la poivrière ou l'épandage à la main donnent des résultats également bons au point de l'uniformité; dans le cas de l'emploi de la poivrière on emploie moins de sable que pour l'épandage à la main, mais il faut prendre la précaution d'agiter constamment le mélange, car le sable et les graines tendent à se séparer sous l'effet de la différence de densité.

Le terreau doit être légèrement humide.

Après l'ensemencement on presse légèrement la surface de la couche au moyen d'une planchette munie de poignées. On place les châssis et les recouvre, pendant la journée d'une toile à fromage ou d'une mousseline, pendant la nuit d'une toile plus forte au de couvertures.

Les arrosages doivent être très modérés au début.

On place un thermomètre sous les châssis. Ceux-ci doivent être soulevés dès que la température tend à dépasser 85 degrés Rarenheit.

La levée se produit, suivant la saison, de 8 à 10 jours après la date de l'ensemencement.